

L'eau potable polluée dans le viseur des autorités

SANTÉ

PAR EDITH LASRY-SEGURA

Cest l'aliment le plus contrôlé de France : l'eau, captée dans les nappes phréatiques puis acheminée vers les logements des 821 552 habitants de l'Oise. Une attention qui n'empêche pas des pollutions fréquentes, dues à la présence de nitrates et autres bactéries. Dans le département, 26 communes sont concernées et pointées du doigt par le Roso (Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise), qui fustige l'inaction des municipalités. Dès septembre, la préfecture va engager une campagne de sensibilisation et de contrôle sur la qualité de l'eau.

« COMMENT PEUT-ON LAISSER UNE SITUATION S'ENLISER QUAND ON PARLE DE SANTÉ PUBLIQUE ? »

DIDIER MALÉ, PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES ORGANISMES DE SAUVEGARDE DE L'OISE

« Certaines collectivités ont des taux de nitrates et de pesticides largement supérieurs aux seuils imposés et elles ne font rien, fustige Didier Malé, président du Roso. Comment peut-on laisser une situation s'enliser quand on parle de santé publique ? » Pourtant, à la suite du Grenelle de

l'environnement (2007) et de la Conférence environnementale (2014), la préfecture a pris il y a quatre ans des arrêtés indiquant les plans d'action à suivre pour les communes.

Mais si certaines ont entamé des

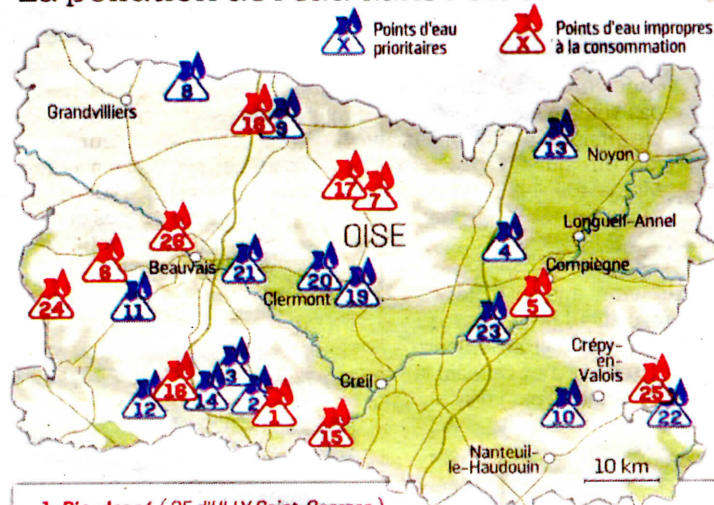
**« JE DONNE MÊME DE L'EAU MINÉRALE À MES ANIMAUX »
UNE HABITANTE DE WAVIGNIES**

démarches, une dizaine fait la sourde oreille. Une situation relevée fin juin dans un document de la préfecture. La ville de Saint-Crépin-aux-Bois, près de Compiègne, est notamment pointée du doigt. On peut lire : « Taux de nitrate supérieur à la limite de qualité. » Les élus tentent de se défendre. « C'est un sujet très complexe et nous y travaillons actuellement », élude le maire (SE) de Saint-Crépin-aux-Bois, Annie Lajous.

Il le faut. Les bilans des derniers prélèvements d'eau, en juillet, sont probants. A Wavignies, Hardivillers et Précy-sur-Oise, entre autres, « sa consommation demeure déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons. La population doit être informée », lit-on sur le site du ministère de la Santé. De quoi inquiéter les habitants. « Je donne même de l'eau minérale à mes animaux, avoue une femme de Wavignies. Hors de question de boire une goutte de celle du robinet. »

Des élus assurent pourtant investir des montants astronomiques pour

La pollution de l'eau dans l'Oise



- | | |
|--|--|
| 1. Dieudonné (SE d'ULLY Saint-Georges) | 13. Lassigny (Lassigny) |
| 2. Puisieux-le-Hauberger 5 (SIAEP Plateau de Thelle) | 14. Méru (Smeq des Sablons) |
| 3. Laboissière-en-Thelle (SMEP des Sablons) | 15. Précy-sur-Oise (C.A.C. sud Oise) |
| 4. Baugy (SE de Monchy-Humières) | 16. Saint-Crépin-aux-Bois (Saint-Crépin-aux-Bois) |
| 5. Lacroix-Saint-Ouen (Lacroix-Saint-Ouen) | 17. Wavignies (Wavignies) |
| 6. Ons-en-Bray (SE d'Ons-en-Bray) | 18. Hardivillers (Hardivillers) |
| 7. Saint-Just-en-Chaussée (Saint-Just-en-Chaussée) | 19. Clermont (CC du Clermontois) |
| 8. Mesnil-Conteville (Beaudeauit) | 20. Litz (SE Litz) |
| 9. Vendeuil-Caply (Breteuil) | 21. Bresles (Bresles) |
| 10. Auger-Saint-Vincent (SIE d'Auger-Saint-Vincent) | 22. Boursonne (SIEP Ivors Boursonne) |
| 11. Auneuil (Beauvais) | 23. Longueuil-Sainte-Marie (SE Longueuil-Sainte-Marie) |
| 12. Fresno-Léguillon (SE Fresno-Léguillon) | 24. Sérifontaine (Sérifontaine) |
| | 25. Vauciennes (Vauciennes) |
| | 26. Fouquenies (SIAE de l'agglomération Beauvaisienne) |

SOURCE : PRÉFECTURE DE L'OISE.

LP/INFOGRAPHIE: JOSÉ MANCHEGO.

« NOUS DÉPENSONS CHAQUE ANNÉE 500 000 €. MALHEUREUSEMENT NOS CANALISATIONS SONT TRÈS ANCIENNES. »

NICOLE ROBERT, MAIRE D'ULLY-SAINT-GEORGES

améliorer sa qualité. « Nous dépensons chaque année 500 000 €, avance Nicole Robert, maire d'Ullly-Saint-Georges et présidente du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la commune (SIAEP). Malheureusement nos canalisations sont très anciennes. »

Un argumentaire balayé par le Roso. « Le syndicat n'a même pas créé de comité de pilotage », blâme Didier Malé, qui a l'intention de « sanctionner » les villes et syndicats des eaux « peu disciplinés ». Premier sur la liste, donc, le SIAEP d'Ullly-Saint-Georges : le Roso va saisir le tribunal administratif d'Amiens (Somme) pour « non-respect de l'arrêté préfectoral ».

Selon le responsable, « dès septembre, les syndicats n'ayant rien fait depuis 2014 vont être dans le viseur » de la préfecture. Cette dernière a suggéré le lancement de plusieurs mesures : modification des politiques agricoles, fusion entre certains syndicats des eaux. Elle a aussi proposé la mise en place de comités de pilotage pour assurer un suivi de la qualité de l'eau avec les habitants et les agriculteurs.